

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 15 OCTOBRE 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—M. l'abbé J. B. Proulx, par Léon Ledieu.—Les anarchistes de Chicago.—Ne rudoyez pas.—En route pour la Baie d'Hudson, par M. l'abbé Proulx.—Le jeu de Billard.—Récréations de la famille.—Feuilletons : Jean-Jeudi ; Pauline.

GRAVURES : Les condamnés anarchistes de Chicago : Mlle Van Zandt ; August Spies.—Le jeu de Colin-Maillard.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	-	-	-	\$50
2 ^{me} "	-	-	-	25
3 ^{me} "	-	-	-	15
4 ^{me} "	-	-	-	10
5 ^{me} "	-	-	-	5
6 ^{me} "	-	-	-	4
7 ^{me} "	-	-	-	3
8 ^{me} "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

Au dernier tirage de nos primes mensuelles, M. J. G. Yon, marchand de musique et papeterie, 1898, rue Sainte-Catherine, Montréal, a gagné \$25.00 ; M. Louis Racine, 15, rue Parent, Québec, \$15.00 ; M. L. P. Hébert, 177, rue Saint-Dominique, Montréal, \$4.00.

La liste complète des réclamants paraîtra la semaine prochaine.



Je pourrais donner pour titre à cette causerie : "ce que l'on trouve dans un numéro de journal."

Comme j'entends tous les jours une foule de lecteurs dire qu'il n'y a rien aujourd'hui dans le journal, je veux prouver le contraire, je veux démontrer qu'un numéro quelconque contient toujours quelque chose d'intéressant ; mais comme les bonnes choses ne sont généralement pas appréciées de leur temps, il faut fouiller le passé et reprendre ce qu'ont dédaigné les dédaigneux d'autrefois qui ressemblent beaucoup aux difficiles d'aujourd'hui.

Dans un lot de papiers, reçus, documents, trouvés dans un magasin de bric à brac, de la rue Craig, et ayant appartenu à l'hon J. L. Beaudry, décédé il y a trois ans, je trouve un numéro de l'Aurore des Canadas, daté du 11 août 1842.

Si cela ne vous ennue pas trop, nous allons le parcourir ensemble, et peut-être trouverons nous des choses dignes d'attention dans ce journal âgé de plus de quarante-cinq ans.

*** Après une colonne d'annonces, une pièce de vers occupe la première place dans la matière à lire et porte pour titre : *Le Départ*, poésie canadienne.

Je citerai les douze derniers vers pour donner une idée du génie poétique de l'auteur qui signe modestement de deux initiales : F. C.

Pardonne, tendre amie, à ma lyre plaintive,
Si, de ses faibles sons, ton oreille attentive
En ce jour est troublée ; en te quittant au port
Elle doit t'annoncer les rigueurs de mon sort,

Elle doit de mon cœur te faire la peinture,
Te redire les maux qu'en te laissant j'endure.
Fidèle à mes serments sous un ciel étranger
A ton constant amour j'ose tout confier,
Puisque, si la vertu fait séjour sur la terre,
Ton cœur, ma VIRGINIE, en est le sanctuaire.
Dans cet esp'ir si doux, je te quitte en ce lieu :
Pense toujours à moi qui pars, hélas !... adieu !!!

Ce bon jeune homme a-t-il été fidèle à sa Virginie ? La fortune lui a-t-elle souri ? Je l'ignore, et je cherche en vain un nom à mettre sous ces initiales F. C., qui ne me rappellent aucun écrivain canadien.

Il a dû abandonner la poésie, et..... je ne l'en blâme pas.

Ne rions pas trop de ces vers barbares et idiots, on en publie tous les jours d'aussi ineptes dans nos journaux.

*** Le premier article en prose est intitulé : *Les Voleurs* ; il est rempli de bons conseils et de vérités immortelles. Lisez ces quelques lignes :

Le problème posé à chaque homme pour réussir et faire fortune, est celui-ci : Voler plus qu'on ne volera. La balance du commerce et la prospérité des particuliers et des nations, se réduit définitivement à cet important axiôme.

Mais sur toutes choses, mes amis, défiez-vous des honnêtes gens, voyez-vous, ce sont les voleurs de bon ton, et avec ceux-là il n'y a à espérer ni cours d'assises ni restitution.

Ainsi, ne laissez jamais un honnête homme seul dans votre jardin ; il mangera vos fruits ou cueillera vos fleurs.

Ne lui confiez pas votre femme, si elle est jolie ; les honnêtes gens volent de tout.

Ne lui prêtez jamais un livre s'il aime la littérature, il oublierait de vous le rendre.

N'exprimez jamais devant lui une pensée qui ait quelque valeur, s'il écrit, car il la ferait imprimer sous son nom le lendemain.

Et malgré cela, estimez-le, car il est plus honnête homme que le Code ; vous ne le verrez jamais ni aux galères ni même à une maison de détention.

Que de vérités réunies sous un petit volume ! N'a-t-on jamais, en effet, mangé vos fruits, cueilli vos fleurs, oublié de vous rendre un livre—je laisse de côté la question féminine—pris une pensée, etc., etc. ?

Et tenez, je viens d'en avoir un exemple frappant.

Il y a trois ans, j'eus l'idée de publier un livre d'une utilité incontestable. Je me mis à l'œuvre ; je recueilli des documents qui faisaient la base de l'ouvrage et, en ce faisant, je fus forcé de confier mon projet à un honnête homme, tout confit en Dieu, qui ne tuerait pas une mouche et ne manque jamais de se découvrir en passant devant le plus petit clocher. Je fis quelques dépenses pour mener mon idée à exécution, je réunis une foule de notes—je les ai chez moi—et, n'ayant pu pendant longtemps mettre la dernière main à l'œuvre, j'allais tout terminer enfin, quand je lus l'autre jour dans un journal que mon livre allait paraître.

Il a paru, en effet, il est enregistré sous le nom de l'individu en question, un honnête homme.

Tous les journaux publient des réclames en faveur de ce livre. "L'idée est excellente, disent tous mes confrères, le succès est certain, etc." Merci de tous ces éloges, je les accepte, car c'est à moi qu'ils sont adressés, puisque l'idée est mienne, mais c'est l'autre, l'honnête homme, qui en empêche les bénéfécies.

Ces honnêtes gens, qui volent les idées des autres, ont un aplomb superbe, et mon homme a eu le toupet de me dire à moi-même que, comme j'avais abandonné mon projet, il avait le droit de le reprendre. Ce qui est un me-songe flagrant, puisque loin d'abandonner, je continuais mon travail.

Bien plus, il m'a envoyé un exemplaire de la chose avec dédicace : *L. Ledieu, écriv. Hommage du*, etc. Je ne veux pas le nommer, cela ne m'avancerait à rien.

Avec ceux-là, il n'y a pas à espérer de restitution, et sur "toutes choses, mes amis, défiez-vous des honnêtes gens."

*** Après l'article des voleurs viennent trois colonnes sur la question irlandaise—elle n'est pas neuve—dont je prendrai quelques phrases.

N'oubliez pas que ce qui suit a été écrit en 1842 :

Est-il étonnant que le désespoir se soit enfin emparé de ces malheureux Irlandais ? Est-il étonnant qu'ils se déclarent prêts à recourir à la force, non pour imposer au pays la charte du peuple, mais pour obtenir du pain ? Nous en sommes au premier acte d'une révolution bien plus sérieuse que celle qui,

il y a deux cents ans, a bouleversé l'Etat et plongé le pays dans la guerre civile. En 1642, on combattait pour un prince ; en 1842, il s'agit de la vie même.

Les nouvelles de chaque jour nous montrent que l'Empire est aujourd'hui dans un extrême péril. Les larges fondements de la société tombent en poussière. Le besoin étend d'une manière effrayante ses ravages.

A moins que le sort qui la menace ne soit détourné à temps, l'Angleterre, il y a quelques années la plus puissante nation du monde, ressemblera bientôt à un insensé qui, dans sa faim, dévore sa propre chair.

La misère qui pèse depuis des siècles sur l'Irlande ne prend pas source dans l'existence des grandes manufactures, mais bien dans l'exploitation du pays par une trentaine de grands propriétaires.

La situation n'est guère changée depuis ses deux siècles.

*** En 1842 comme de nos jours, les citoyens se plaignaient de la manière dont les nominations se faisaient à l'Hôtel-de-Ville :

Lundi dernier, eut lieu la nomination d'un nouveau clerc pour le marché Saint-Anne ; un appelé Abbott, fut nommé en remplacement de M. Leprouhon. Il est curieux de voir qu'on a choisi un homme que nous croyons incapable de remplir la place, car il ne peut parler la langue française, celle pourtant de la majorité de nos citoyens qui visitent tous les jours ce marché. Il nous semble que, sur seize applications qui ont été présentées devant la Corporation, il y en avait qui pouvait satisfaire le public avec beaucoup plus d'avantages. Mais pourquoi parler du public, la Corporation s'occupe peu de lui ; malgré cela, on ne peut passer sous silence un petit trait qui certainement mérite d'être cité. Après qu'on eût fait la lecture de la liste des applicants, sans examiner les recommandations de chacun, personne ne dit mot : alors M. Hume fait motion pour M. Abbott, tout demeure muet, si ce n'est M. DeBleury qu'il demande s'il parle le français, on lui répond : "assez pour acheter des patates," (rires) et le tout fut terminé ; aucun des membres n'out eu le courage d'élever la voix pour au moins en présenter d'autres, qui certainement étaient plus capables ; quand ce ne serait que pour la seule raison qu'ils possédaient la facilité de parler les deux langues françaises et anglaises. Alors on aurait divisé les voix, et celui qui aurait eu la majorité devait être nommé ; en ce cas on aurait dit que la Corporation voulait de la justice.

Il faut cependant le reconnaître, les choses vont un peu mieux depuis que les Canadiens-Français sont en majorité à l'Hôtel-de-Ville, mais il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver encore des employés de la Corporation parlant français : "assez pour acheter des patates."

*** En lisant les faits divers et les annonces, on rencontre de singulières expressions.

Lady Bagot tiendra son cercle aujourd'hui, à deux heures et demie, P.M.

Le vaisseau de Sa Majesté *Volage*, arrivé de la Jamaïque à Halifax, n'avait pas moins de soixante cas de fièvre jaune à bord.

Sa Majesté *Volage* est peu respectueux.

C'était alors le bon temps des photographes.

M. Prosh a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de Montréal, qu'en conséquence de la mauvaise santé de son associé, il restera ici deux ou trois semaines de plus, et tous ceux qui désirent que leurs PORTRAITS soient pris d'après cet inimitable procédé qui leur assure une ressemblance si exacte, et à un prix si petit, voudront bien le favoriser d'une visite. Chaque portrait donnera de la satisfaction, ou bien la personne ne devra pas l'accepter.

Prix pour un portrait, 1 louis ; un groupe de deux ou plus 1 louis 10s.

Un louis le portrait n'est pas un prix si petit, quoiqu'en dise M. Prosh, et nos excellents photographes, Larin, Armstrong, Archambault, etc., seraient heureux d'avoir nombre de clients à ce tarif.

La plupart des citoyens de Montréal ne buvaient alors que de l'eau de puits et, comme il n'y avait pas d'aqueduc, quelques personnes eurent l'idée de se procurer de l'eau à l'aide de puits artésiens comme le prouve l'avis suivant :

Les propriétaires du haut du faubourg St-Antoine désirant avoir un PUIS ARTÉSIEEN dans leur quartier, ils invitent toutes personnes entendues dans ce genre d'ouvrage à se présenter au bureau "L'Aurore des Canadas" petite rue Saint-Amable, près du marché neuf, ou au soussigné.

Montréal, 22 Juillet 1842

Jh. ROY.

La monnaie française était commune alors en Canada, car je vois que M. W. Richmond annonce qu'il "prend les écus français pour un cu et trois sous en marchandises, à son magasin, rue St-Paul, vis à vis la Banque de la Cité."

*** Je parcours un numéro du même journal daté du 28 septembre 1843, et je prends au hasard :

L'article suivant du *Morning-Post* est assez curieux par ce que nous le reproduisons sans en altérer le texte au moins singulier :

"Il était réservé au maire et à la population de Southampton de ressusciter les vieilles coutumes de la chevalerie. Lors-